

16 - Etablissement public partenaire - Régie Autonome Personnalisée La Rodia - Année 2014

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : La Régie Autonome Personnalisée «La Rodia», établissement public industriel et commercial dédié aux musiques actuelles, a été créée le 17 juin 2010.

L'activité est organisée sur le site de la Rodia aux Prés de Vaux, intra et extra-muros.

L'établissement est administré par le Président, M. Patrick BONTEMPS, depuis le 1^{er} juillet 2014, un Conseil d'Administration de 11 membres (dont 9 élus de la Ville de Besançon) et un directeur, M. Emmanuel COMBY, nommé à la création et dont le contrat a été renouvelé en 2013.

1. Rapport d'activité

1.1 Les missions

Dans son fonctionnement quotidien, La Rodia développe un projet artistique et culturel qui s'articule autour des missions suivantes :

- **Diffusion** (voir détail en 1.3)

- une proposition artistique dense et qualitative, qui recouvre le plus largement possible l'ensemble des «niches» du champ des musiques actuelles
- une programmation construite dans une relation aux acteurs locaux et aux producteurs nationaux
- un équilibre permanent entre artistes reconnus et «découvertes»
- des rendez-vous particuliers et une activité hors les murs
- la fidélisation des publics.

- **Accompagnement des pratiques**

- un lieu de création pour les groupes professionnels
13 groupes professionnels en résidence pour 97 journées de travail
- une vitrine pour des projets exigeants
- soutien à la pratique scénique pour les formations amateurs et jeunes groupes
11 sorties de chantier : 8 groupes, 2 560 spectateurs
Accompagnement et travail scénique : 27 groupes/55 journées de travail
Centre de ressources (42 entretiens personnalisés pour 20 groupes)
- Iceberg 2014/15 : La Rodia participe activement au projet Iceberg - dispositif de détection de groupes émergents et d'accompagnement des groupes franco-suisse (en lien avec les salles du grand Est et de Suisse).

- **Développement culturel / une structure inscrite dans le territoire**

- des rencontres spécifiques : 19 rencontres et conférences / 427 participants
Actions artistiques et sensibilisation :
- Résidences à vocation pédagogique : 4 groupes / 90 participants
- Lancement des parcours scolaires (primaires) avec la Ville de Besançon
- Concerts pédagogiques et jeunes public 3 groupes / 4 sessions / 520 spectateurs
- Actions de médiation hors les murs : 16 séances, 391 élèves
- Ateliers artistiques avec publics «spécifiques» : 32 séances et 35 participants
- Stages et formations (6 partenariats) : 24 journées / 201 stagiaires
- Ouverture au public (centre ressources, visites, bénévolat). Organisation de visites commentées : 21 groupes / 427 participants
- Réseaux.

1.2 La fréquentation

En 2014, 33 397 spectateurs ont fréquenté La Rodia (37 055 en 2013) soit une diminution d'environ - 10 %, ce qui s'explique par une réduction du nombre de concerts proposés, volonté de La Rodia partagée avec ses partenaires pour une meilleure gestion du site, pour mémoire, la prévision à la création de salle étant de 22 000 spectateurs.

L'analyse de l'implantation géographique du public recensé à ce jour dans la base de données montre l'existence d'un public de proximité :

- 74 % des spectateurs habitent Besançon ou son agglomération
- 14 % habitent le Doubs - Franche-Comté
- 12 % habitent hors de la région.

La Rodia attire une grande diversité de spectateurs. La majorité des ventes se fait au tarif plein (60 %), ce qui démontre l'attractivité des concerts envers un public dont l'âge est supérieur à 30 ans et qui ne bénéficie pas de réductions. Les tarifs réduits sont très favorables aux étudiants, aux demandeurs d'emplois et aux jeunes (Carte Avantages Jeunes). Plusieurs dispositifs d'accès à conditions préférentielles sont en place avec les SMAC du Grand Est - Il existe enfin de nombreux partenariats offrant des conditions avantageuses (CE, Crédit Mutuel, club des mécènes «Rodia house», MGEN, Carte Rodia).

1.3 La programmation

217 groupes ont été programmés en 2014, lors de 78 concerts. La programmation s'inscrit dans les critères précisés en 1.1 (diversité, équilibre entre artistes reconnus et émergents).

Sur les 217 groupes accueillis, 53 sont des groupes ou acteurs locaux/régionaux. 31 d'entre eux avaient déjà bénéficié d'un travail scénique à La Rodia.

30 soirées ont été réalisées dans des cadres collaboratifs avec les associations locales, partenaires culturels et producteurs privés.

La programmation a par ailleurs été ponctuée de temps forts en 2014 dont :

- **Détonation : 3 soirées en grande salle et club**

Deuxième édition de ce rendez-vous fort de début de saison, tourné principalement vers un public jeune, dont les étudiants s'appuient sur une programmation innovante et variée complétée par des arts visuels. 3 000 spectateurs, 4 jours de concerts (80 groupes).

- **Festival Genériq : L'édition 2014 a été reportée au mois de février 2015**

Il s'agit d'un festival collaboratif qui explore les musiques actuelles et investit des lieux multiples : salles de concert, appartements, agence bancaires et autres lieux insolites.

- **Avant l'Aube** : création «jazz/musique symphonique» avec 4 concerts en France et Suisse (Orchestre Victor Hugo avec le trompettiste Erik Truffaz- Projet piloté par La Rodia.

1.4 Le centre de Ressource - Les collaborations (voir aussi 1.1 accompagnement et développement culturel)

En termes de chiffres, l'année 2014 d'activités du Pôle Ressource a mobilisé 160 journées de travail scénique et de création au bénéfice de 44 groupes. La proportion de journées de travail consacrées aux résidences de création professionnelle prend désormais le pas sur les répétitions et accompagnement. A noter que 94 % de celles-ci concernent des artistes franc-comtois.

Les sorties de chantiers, stages, ateliers, concerts pédagogiques, conférences ont concerné près de 3 500 personnes à La Rodia et hors les murs.

La collaboration se manifeste envers les acteurs locaux associatifs (Bastion, associations locales...), les associations représentatives des musiciens, les établissements éducatifs (Collège, lycée, UFR), établissements sociaux-médicaux (Chsp-lme) mais également en direction d'autres structures de diffusion / partenaires publics par l'organisation de spectacles «hors les murs» qui permettent d'aller à la rencontre de nouveaux publics : ainsi la semaine des Emergences et la programmation musique actuelle de Hors saison avec la Ville.

2. Les conditions d'exécution du service public

Le personnel

- Les permanents : La Rodia est animée par une équipe permanente composée de 9 personnes à temps plein et de 3 personnes à temps partiel, soit 12 permanents au total, et d'une personne à temps partiel en service civique.
- L'équipe du bar : La Rodia emploie 5 personnes via des CDII pour servir au bar les soirs de concert.
- L'équipe accueil du public : 3 personnes sont recrutées en CDII + 1 personne en CDD pour accueillir le public, contrôler les billets et tenir le vestiaire.
- L'équipe technique : Environ une vingtaine de techniciens intermittents travaillent pour La Rodia, suivant les besoins techniques de chaque événement.

De plus, la Rodia bénéficie d'une réelle implication des bénévoles dans certaines soirées : ils accueillent les artistes, contrôlent les billets, s'occupent du vestiaire, diffusent des documents de communication au sein des réseaux de proximité (25 personnes inscrites).

La capacité

La petite salle offre une capacité de 330 places, la grande salle une capacité de 900 places.

La Rodia dispose d'un «centre-info ressources», avec un accès sur RDV deux après-midis par semaine.

Les tarifs

Le prix moyen d'une place de concert s'établit à 15,20 € (plein tarif) en 2014.

Cependant, La Rodia a mis en place des tarifs spécifiques à destination des jeunes (étudiants, détenteurs de la carte «avantage jeunes», gratuité pour les moins de 12 ans).

Les publics de plus de 30 ans, donc non concernés par les tarifs réduits, se voient proposer la Carte Rodia, d'un prix de 15 €, qui présente différents avantages dont un tarif réduit sur tous les concerts de La Rodia ou sur l'accès à des salles partenaires.

La Rodia propose également la location de ses salles : le tarif du CLUB varie de la gratuité de la mise à disposition aux acteurs associatifs locaux à 2 150 € pour les privés, et pour la Grande Salle de 1 600 € (acteurs associatifs locaux) à 3 200 € pour les producteurs privés.

Ce prix de location comprend donc la mise à disposition du lieu, des équipements scéniques et du personnel attaché.

3. Etats financiers 2014 et liens avec la Ville de Besançon

3.1 Situation financière 2014

Le compte administratif 2014 a été approuvé par le conseil d'administration de l'établissement public le 24 mars 2015. Il est conforme au compte de gestion.

L'exécution budgétaire au titre de 2014 aboutit à :

- un excédent de 51 K€ en section de fonctionnement
- un excédent de 17,6 K € en section d'investissement.

Les reports des exercices précédents maintiennent La Rodia à un niveau de résultats cumulés excédentaires en fonctionnement et en investissement.

Section d'investissement

Section d'investissement en K€	2014	2013	Variation 2013/2014
Recettes d'investissement	99,6	99	+ 0,6
Dépenses d'investissement	82	92,1	- 10,1
Résultat de l'exercice en investissement	+ 17,6	+ 6,9	
Résultat cumulé d'investissement	+ 23,9	+ 6,5	

Les dépenses d'investissement 2014 sont consacrées à l'acquisition de matériel technique et musical pour 24,1 K€, 5,1 K€ consacrés au renouvellement de matériel bureautique, logiciels, financé par des subventions, le reste étant constitué par des écritures d'ordre.

La structure n'a pas souscrit d'emprunt et n'est pas endettée.

Section de fonctionnement

Section de fonctionnement en €	2014	2013	Variation 2013/2014
Recettes de fonctionnement	1 781,1	1 678,5	+ 102,6 K€
Dépenses de fonctionnement	1730	1 731,6	- 1,6 K€
Résultat de l'exercice en fonctionnement	51,1	- 53,1	
Résultat cumulé de fonctionnement	+ 103,6	+ 52,5	

- Les dépenses de fonctionnement

Les principaux postes de dépenses en 2014 sont les suivants :

- chapitre 012 - charges de personnel, pour 708,5 K€ soit 41 % du total des charges.

Ce montant inclut l'ensemble des personnels permanents, vacataires, intermittents, directement recrutés par la RAP «La Rodia». Il n'y a pas de personnel mis à disposition par la Ville. 41,4 K€ de charges de personnel ont par ailleurs été rattachées à l'exercice 2014, elles correspondent à la constatation des charges du compte épargne temps des salariés cumulées depuis 3 ans.

- chapitre 011 - charges à caractère général, pour 855 K€, soit 49,4 % du total.

Ce poste comprend notamment les frais d'organisation des concerts et de l'action culturelle (achats de spectacle, diffusion, production, publicité) pour un total d'environ 588 K€, les frais de structure pour près de 267 K€ (loyer du site, fluides, affranchissement, assurances).

- Les recettes de fonctionnement

Les recettes sont principalement constituées des deux postes suivants :

- recettes propres, issues de la billetterie, du mécénat / sponsoring, du bar, pour un total de 693 K€, soit 39 % des produits
- des subventions pour un total de 982 K€, soit 55 % du total.

Avec une subvention de 550 K€, la Ville représente 30,8 % du total des recettes de la RAP. L'Etat et la Région sont les deux autres principaux financeurs.

3.2 Liens avec la Ville de Besançon

3.2.1 La convention d'objectifs et de moyens

Objet de la convention	La Ville confie, à la Régie Autonome Personnalisée «La Rodia», la mise en œuvre du projet artistique et culturel ainsi que la gestion de la Scène des Musiques Actuelles. La Régie assume la totalité des responsabilités artistiques et financières liées aux engagements de la convention cadre.
Nature et forme juridique de l'activité	Régie Autonome Personnalisée. C'est une Régie avec personnalité morale et autonomie financière chargée d'une mission de service public. La Rodia a un statut de Service Public Industriel et Commercial (SPIC). Elle est soumise aux règles de la comptabilité publique selon l'instruction M14.
Date de signature de la convention	Convention d'objectifs et de moyens 2012-2014
Date de fin de convention	31 décembre 2014
Caractéristiques générales	Les missions de la Régie s'articulent autour de trois objectifs : - rassembler le public le plus large en tenant compte de la diversité des esthétiques musicales - soutenir la pratique artistique émergente, professionnelle et amateur - développer un cadre structurant, convivial et de proximité pour le secteur local et régional. Pour mener ses missions, la Ville met à disposition la Salle des Musiques actuelles située 4 avenue de Chardonnet, et apporte une contribution financière.

3.2.2 Liens financiers et juridiques

Les principaux liens financiers entre la RAP «La Rodia» et la Ville de Besançon ont été exécutés conformément à la convention d'objectifs et de moyens. Il s'agit notamment :

- du versement par la Ville d'une subvention de fonctionnement de 550 K€ et d'une subvention d'investissement de 40 K€
- de l'encaissement par la Ville du loyer pour le site et l'équipement scénique pour 133,65 K€.

Le Conseil Municipal a été sollicité à plusieurs reprises en 2014 :

- pour un avenant à la convention, portant notamment sur le niveau de la subvention allouée au titre de 2014
- pour l'attribution de diverses subventions dédiées (parcours scolaires, soirée sans alcool, projet Side by Side) (service des Relations Internationales).
- Enfin, dans sa séance du 11 décembre 2014, le Conseil Municipal a donné un avis favorable à la signature d'une convention triennale 2015-2017 entre la Ville de Besançon, l'Etat et La Rodia.

Conclusion

La qualité du service et des prestations rendues est appréciée. Les conditions d'exécution de la convention d'objectifs et de moyens signée entre La Rodia et la Ville sont respectées. Sur le plan financier, La Rodia est dépendante pour 1/3 de son succès auprès du public : l'équilibre de la programmation entre têtes d'affiche et les découvertes prend toute son importance.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte du présent rapport relatif à l'activité en 2014 de l'Etablissement Public RAP «La Rodia» dans le cadre des missions confiées par la Ville de Besançon à cet établissement.

«M. LE MAIRE : La Rodia c'est un très très grand succès. On en parle beaucoup même en Suisse, les Neuchâtelois et les Neuchâteloises viennent beaucoup, les habitants de la Chaux-de-Fonds, les habitants du Locle viennent beaucoup aussi, les Dijonnais aussi, les Mulhousiens et c'est un grand succès La Rodia.

Il n'y a pas de remarques».

Après en avoir délibéré, sur avis favorable unanime de la Commission de Contrôle financier et sur avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport d'activité 2014.

Récépissé préfectoral du 9 novembre 2015.